



DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DOSSIER N° _____

Vous allez construire ou améliorer votre habitat : vous devez prévoir le traitement et l'évacuation de vos eaux usées d'origine domestique.

Il est indispensable de concevoir le système d'assainissement avant même le projet de construction.

La mise en place d'un système d'assainissement non collectif implique le respect de la réglementation en vigueur, soit l'arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif.

L'attention de l'installateur est attirée sur les prescriptions techniques de la norme XP DTU 64.1 de mars 2007.

L'arrêté du 7 septembre 2009 indique que les caractéristiques techniques et le dimensionnement des dispositifs d'assainissement non collectifs doivent être adaptés aux caractéristiques de l'immeuble et du lieu où ils sont implantés (pédologie, hydrogéologie et hydrologie). **Pour l'implantation d'une filière de traitement par le sol, le SPANC demande au pétitionnaire de présenter avec son dossier une étude d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif à l'échelle de sa parcelle. Dans le cas contraire, en cas de dysfonctionnement du système d'assainissement constaté lors d'un contrôle de fonctionnement ultérieur, le pétitionnaire ne pourra en aucun cas demander réparation au SPANC. Il assumera l'entière responsabilité de ce dysfonctionnement et devra rétablir le fonctionnement de son installation, voire la remplacer, à ses frais.**

*Demander à établir en **2 exemplaires** dûment complétés, signés et documentés, à déposer au SPANC de la Communauté de Communes du Sammiellois :*

Place des Moines
BP 68
55 300 SAINT-MIHIEL

Tél : 03 29 89 06 07
Fax : 03 29 89 09 79

ATTENTION ! Vous devez être en possession de l'autorisation du SPANC avant d'entreprendre toute démarche relative à la réalisation de votre installation d'assainissement.

Pièces complémentaires à joindre au dossier

PIECES OBLIGATOIRES

1. **Plan de situation** permettant de localiser le terrain par rapport à l'ensemble de la commune.
2. **Plan parcellaire** permettant de référencer la parcelle et la localiser par rapport aux parcelles voisines.
3. **Plans de l'immeuble.**
4. **Plan masse** coté au 1/100^{ème} (avec indication du Nord) faisant apparaître l'implantation détaillée du dispositif d'assainissement par rapport à l'immeuble et la voirie et le schéma d'évacuation des eaux vannes (WC) et ménagères (préciser l'implantation des ventilations).
5. **Plan détaillé et coupes** transversales et longitudinales du **dispositif de traitement.**

6. **Profil en long** coté au 1/50^{ème} de l'**ensemble du dispositif** d'assainissement permettant de rendre compte de la profondeur dans le sol des différents éléments et de juger de leur accessibilité (tampons de visite) (préciser l'implantation des ventilations, et la profondeur du fil d'eau de l'égout si rejet dans celui-ci).

PIECES FACULTATIVES

1. **Etude de sol** permettant d'évaluer la capacité du sol à l'épuration et l'infiltration des eaux usées (si filière de traitement par le sol).
2. Toute autre documentation apportant un supplément d'information sur les différents éléments à mettre en place.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Renseignements concernant le pétitionnaire

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Commune ☎

En qualité de : propriétaire locataire de la construction située :

N° Rue

Code postal Commune ☎

dont le propriétaire est (si le pétitionnaire n'est pas le propriétaire) :

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Commune ☎

Renseignements concernant la construction

Références cadastrales du terrain (sections et numéros de parcelles)

Construction faisant l'objet de la demande de permis de construire N°

Réalisation ou modification d'une installation d'assainissement sans demande de permis de construire

Locaux desservis

Construction neuve

Résidence principale

Rénovation / transformation

Résidence secondaire

Nombre de pièces principales du logement : dont chambres

Nature des locaux (si usage autre qu'habitation) :

Nombre maximum de personnes susceptibles d'y être présentes simultanément :

Terrain récepteur

Surface totale : m²

Surface construite : m²

Topographie terrain plat terrain en pente : Déclivité %

Eau Souterraine

- Nappe d'eau souterraine : oui non Profondeur minimale m

- Présence de : puits, source, captage ou périmètre de protection
de captage à moins de 35 m du système de traitement oui non

Milieu Hydraulique Superficiel

Cours d'eau proche (*fossé, ruisseau, etc.*) Distance m Profondeur m

Réseau d'eaux pluviales Distance m Profondeur m

Renseignements concernant l'installation

Installateur : (si différent du pétitionnaire)

Nom :

Adresse :

.....

Tel : Fax :

Etude d'aptitude des sols

Etude réalisée le :

Par :

Nom du bureau d'études :

Adresse :

.....

Tel : Fax :

CARACTERISTIQUES DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Prétraitement des eaux usées

Fosse toutes eaux Capacité litres

Préfiltre décolloïdeur indépendant Capacité litres

Préfiltre décolloïdeur intégré à la fosse toutes eaux

Bac à graisses Capacité litres

Autre : _____

Station de relevage : Oui Non Capacité litres

Traitement des eaux usées

Tranchées d'infiltration Nombre Longueur ml

Lit d'épandage Surface m² Longueur ml Largeur ml

Terre d'infiltration Surface sommet m² Surface base m²

Filtre à sable vertical Surface m² Longueur ml Largeur ml

non drainé

drainé

Filtre à sable horizontal drainé Longueur ml Largeur ml

Filtre compact à massif de zéolithe

Filière compacte agréée : Marque N° d'agrément

Dimensions

Mode d'évacuation des effluents traités

Sol (Epanchage souterrain)

Milieu hydraulique superficiel :

Fossé

Ruisseau

Collecteur d'eaux pluviales

Sous-Sol : puits d'infiltration Diamètre Profondeur utile

Etude hydrogéologique jointe

ACTE D'ENGAGEMENT

Le pétitionnaire s'engage à régler à la collectivité les frais engagés par celle-ci dans le cadre de l'instruction de la présente demande ainsi que les frais liés au contrôle de la conformité du dispositif d'assainissement après réalisation.

Tarifs :

- ✓ Instruction des dossiers d'autorisation d'installation d'un dispositif d'assainissement : 50 € TTC
- ✓ Contrôle de conformité du dispositif d'assainissement :
 - Visite de conformité et compte rendu : 100 € TTC
 - Contre visite à la suite de travaux non conformes : 140 € TTC

A

Le

Signature du pétitionnaire

AVIS DES SERVICES INSTRUCTEURS

Avis du SPANC sur la conception :

Date :

(voir détails sur l'avis joint)

- Favorable
- Incomplet
- Défavorable